Façade Nord Atlantique – Manche Ouest

Annexe o

o° Atlas

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	03/05/18	Première rédaction proposée pour la partie 1 par la DIRM NAMO
2	14/05/18	Relecture en équipe-projet, intégration des remarques formulées par les DDTM 85, 22, 29, 56, les contributions du public, les contributions des acteurs
3	10/09/18	Intégration des remarques et mises à jour

Affaire suivie par

Lucie TRULLA _DIRM NAMO - MCPML

Tél. : 02 90 08 57 47

Courriel: helene.legrand@developpement-durable.gouv.fr

Rédacteurs

Lucie TRULLA, François VICTOR et Hélène LEGRAND

Relecteurs

Equipe-projet DSF NAMO

Référence(s) internet

à venir

SOMMAIRE

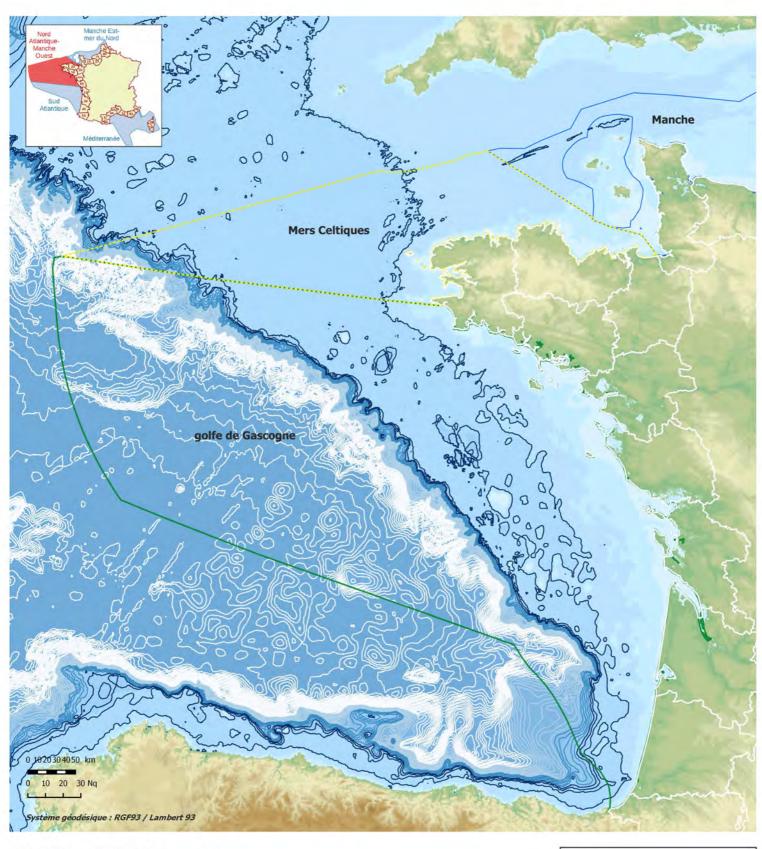
PARTIE 1 : SITUATION DE L'EXISTANT	4
CHAPITRE 1 : ÉTAT DES LIEUX	4
1 - 1.1. LES ACTIVITÉS ET LES USAGES DE L'ESPACE MARITIMES ET LITTORAL	9
2 - 1.2. LES ÉCOSYSTÈMES MARINS ET LITTORAUX	26
1.3. LES SITES, PAYSAGES ET LE PATRIMOINE CULTUREL	31
1.4. LES RISQUES	33
1.5. LA CONNAISSANCE, LA RECHERCHE, L'INNOVATION ET LA FORMATION	36
1.6. LES INITIATIVES LOCALES DE PLANIFICATION OU DE GESTION INTÉGRÉE DE LA MER ET DU LITTORAL	40
CHAPITRE 2 : VISION POUR LA FAÇADE	42
2.1. ÉLÉMENTS D'ANALYSE TRANSVERSALE	42
CHADITRE 2 · CARTE DES VOCATIONS	45

Ces cartes illustrent les travaux menés avec les experts sur la priorisation des enjeux. A vocation communicante, elles présentent des informations claires et simplifiées et ne peuvent être utilisées à des fins d'analyses techniques Partie 1 : Situation de l'existant

Chapitre 1 : État des lieux

Bathymétrie







-2 000 et moins

-2 000 à -1 000

--1 000 à -500

— -500 à 0

Mers

golfe de Gascogne

Manche

Mers Celtiques

Sources: **GEBCO** DIRM NAMO

Copyrights : BD Carto $\ensuremath{\mathbb{R}}$ - $\ensuremath{\mathbb{C}}$ IGN Paris 2013

GéoFLA®, © GEBCO

Réalisation : DIRM NAMO Date: 09/2017



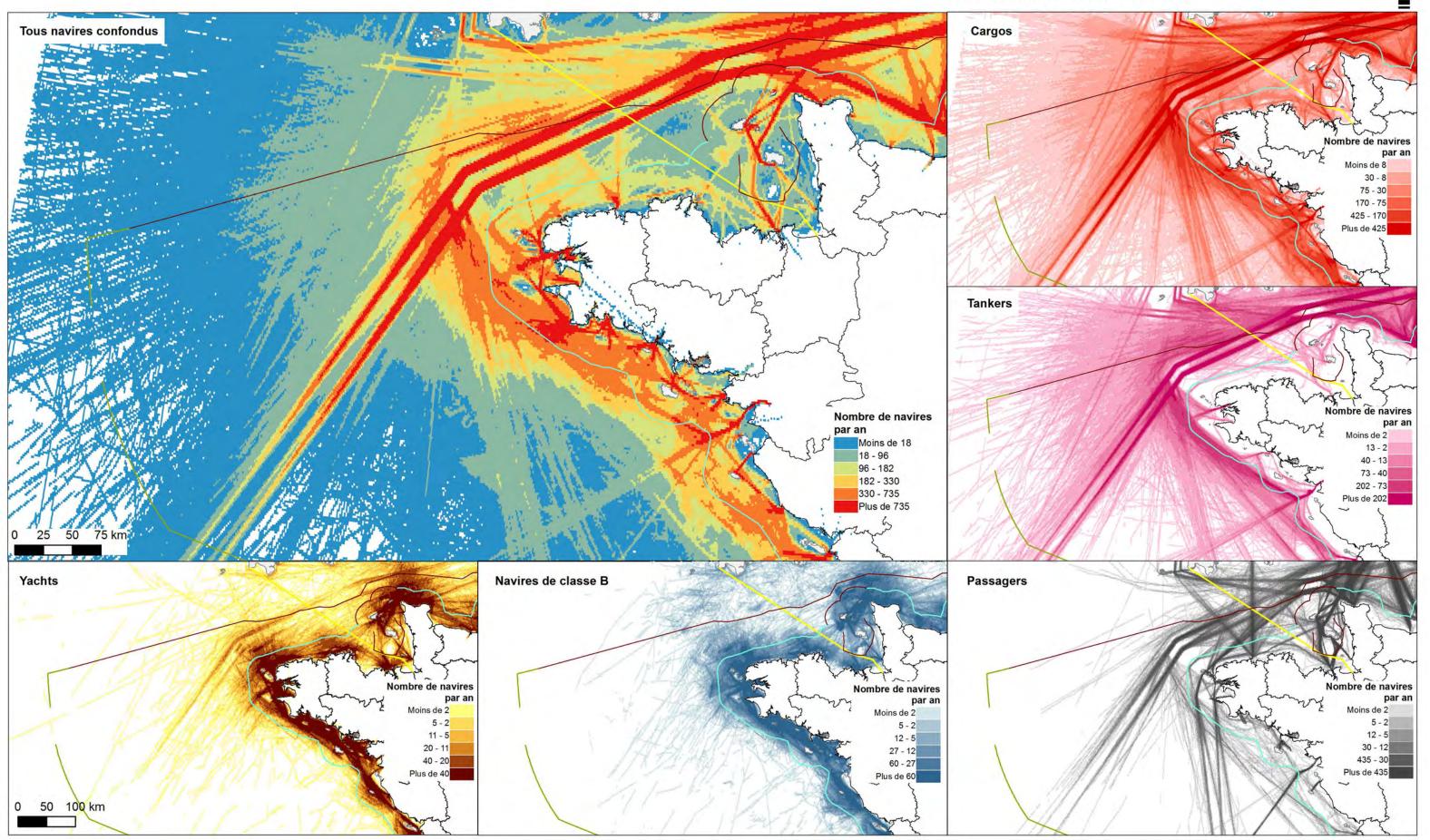
Spatialisation du trafic maritime

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Les données cartographiées sont issues du dispositif AIS de suivi des navires. Les navires pris en compte sont ceux de plus de 15 mètres. Un calcul de densité est opéré : il s'agit du nombre de navires par an par maille

Un calcul de densité est opèré : il s'agit du nombre de navires par an par maill de 1 minute.

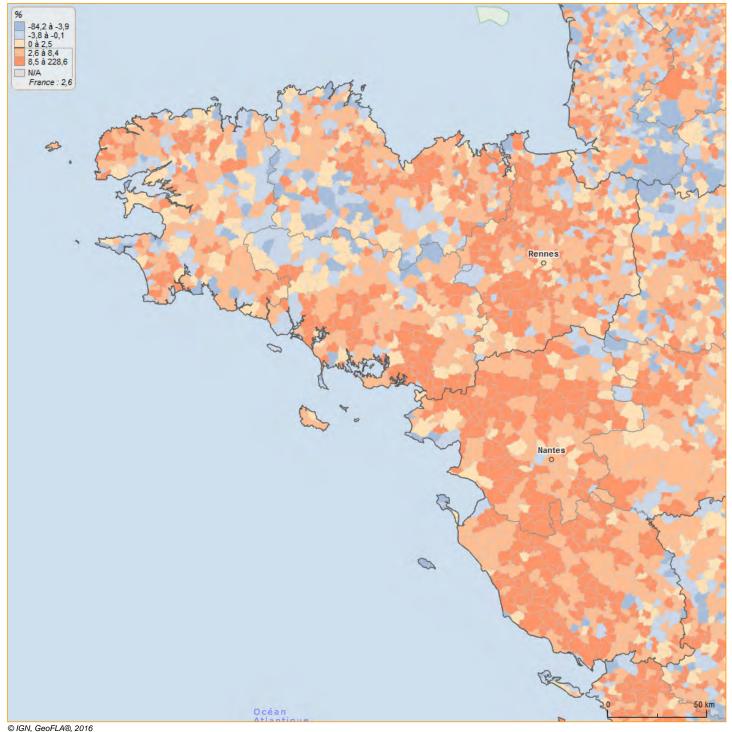
La période de référence est l'année 2012.



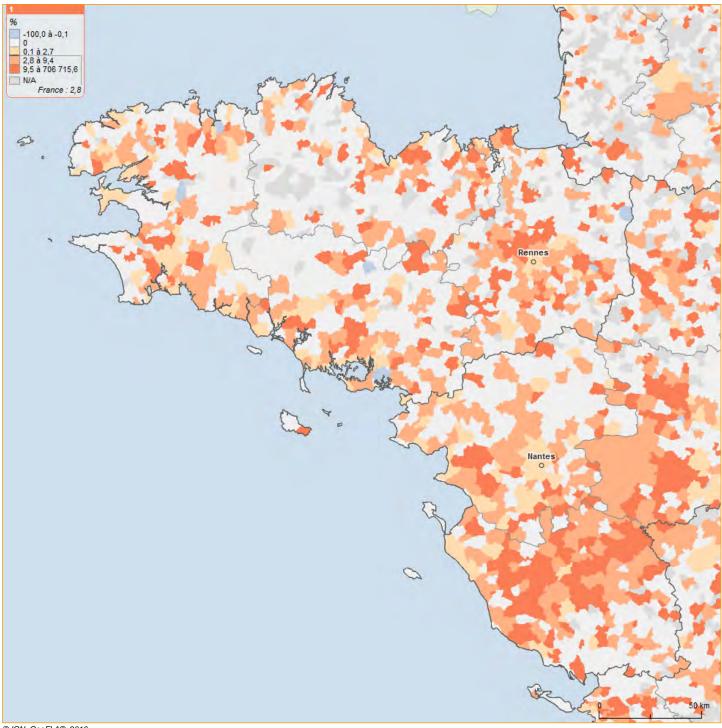
Sources : MEDDE

GéoFla® ©IGN Paris Reproduction interdite Réalisation: CEREMA - DTer NC - GEEL - Juin 2016

Évolution relative de la population, 2007-2012 - source : Insee



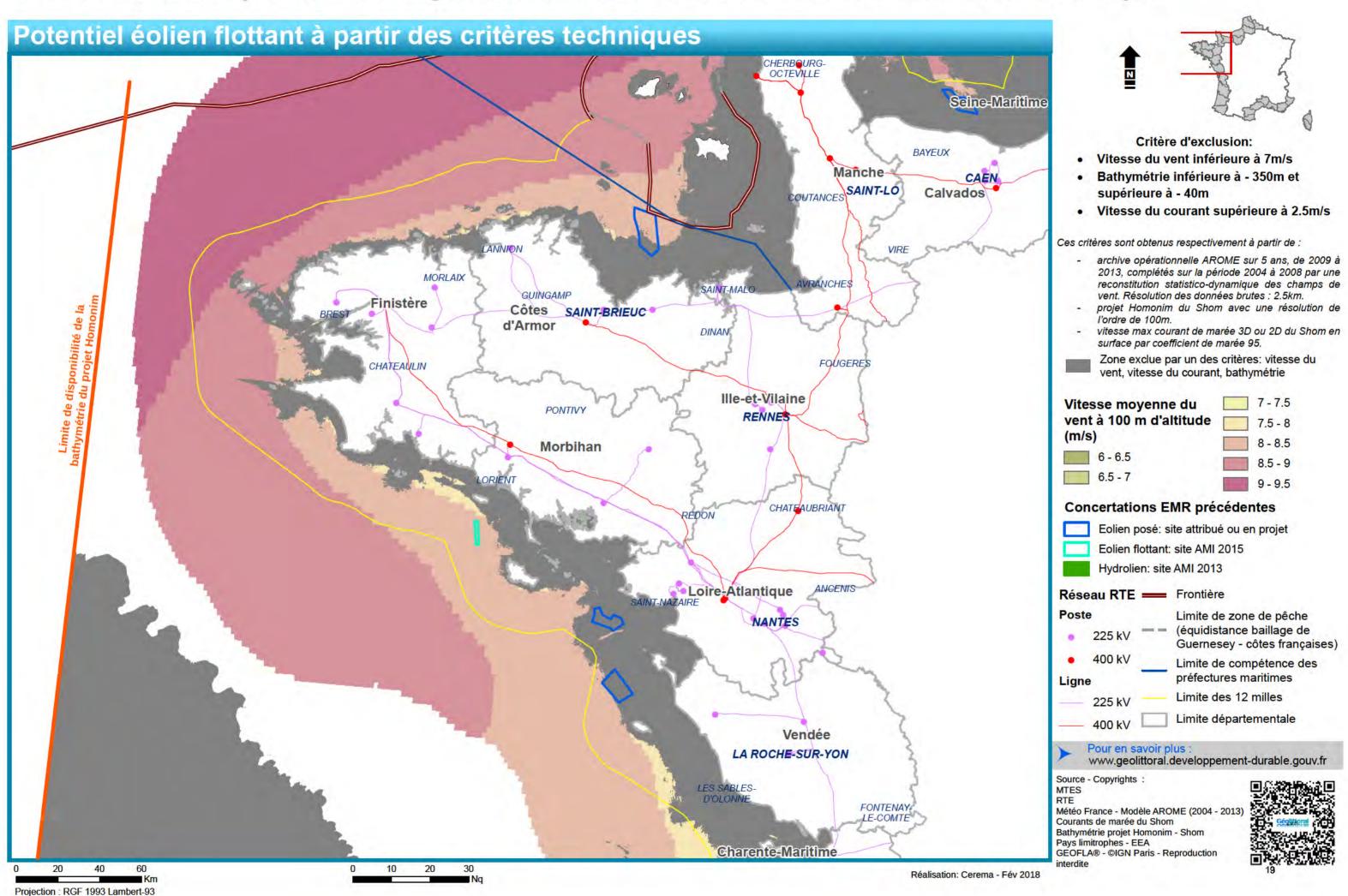
Taux d'évolution des territoires artificialisés, 2006-2012 - source : UE-SDES, CORINE Land Cover



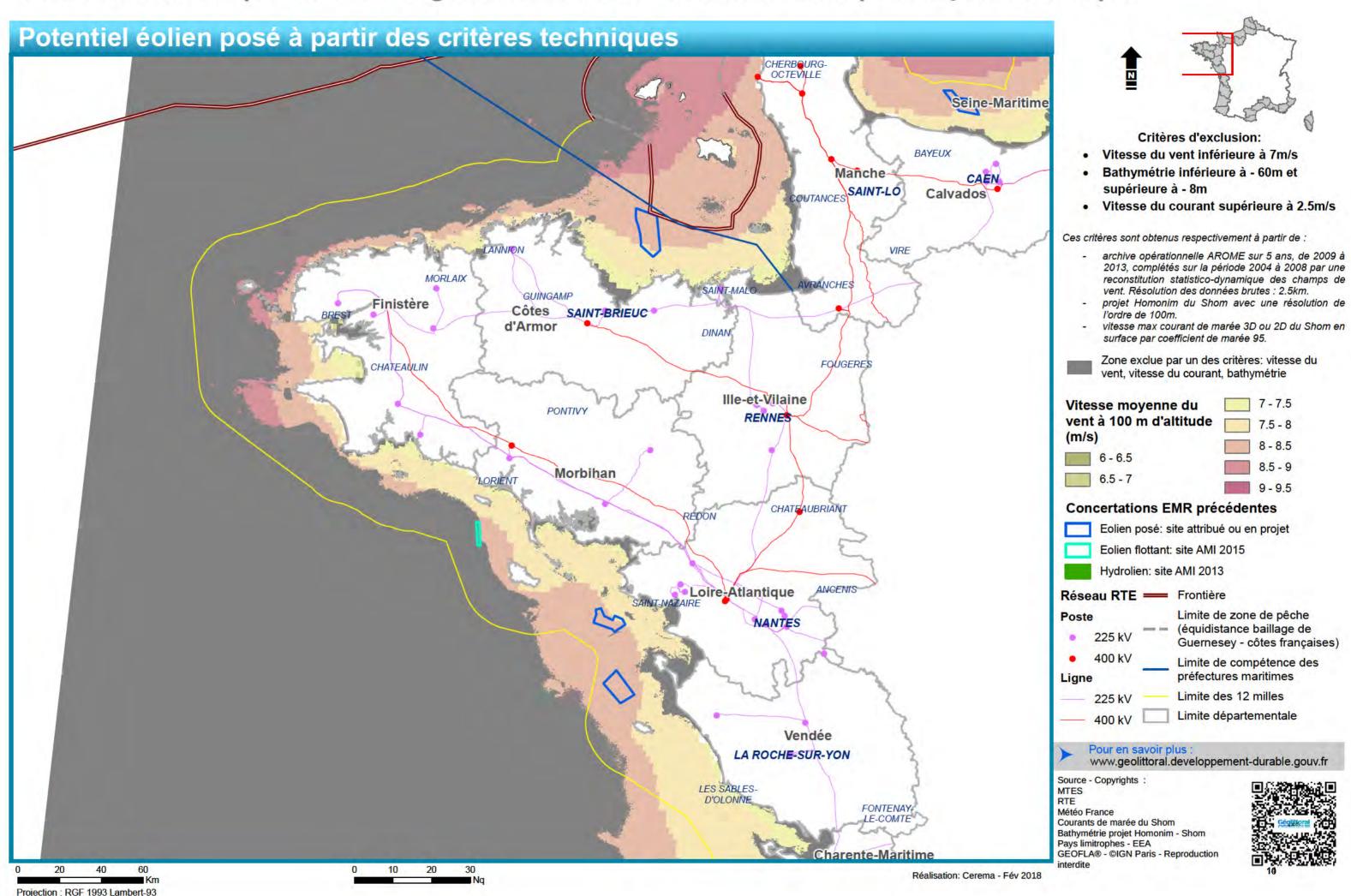
© IGN, GeoFLA®, 2016

1.1. Les activités et les usages de l'espace maritime et littoral

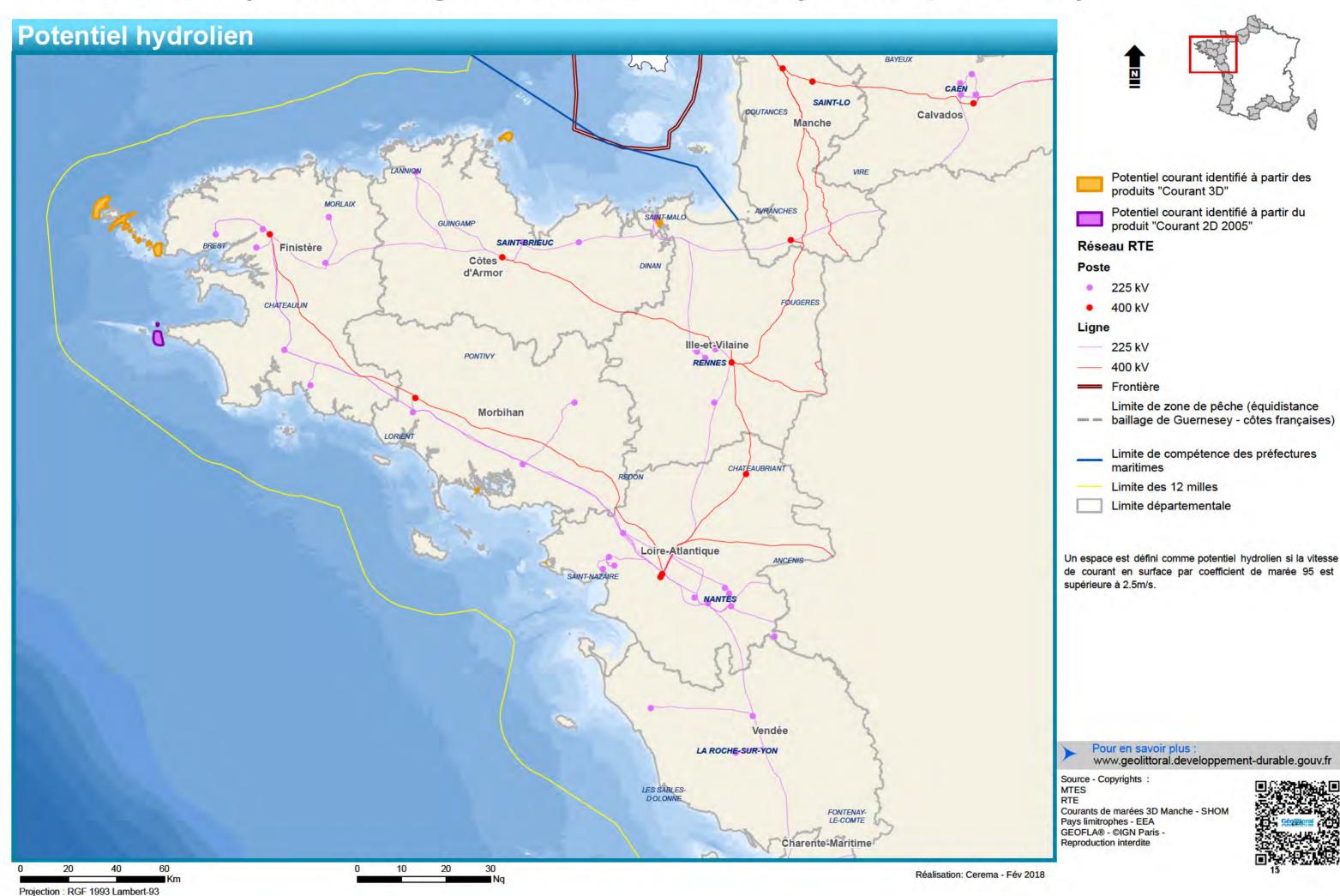
Production électrique en mer d'origine renouvelable - Potentiel éolien flottant façade Atlantique

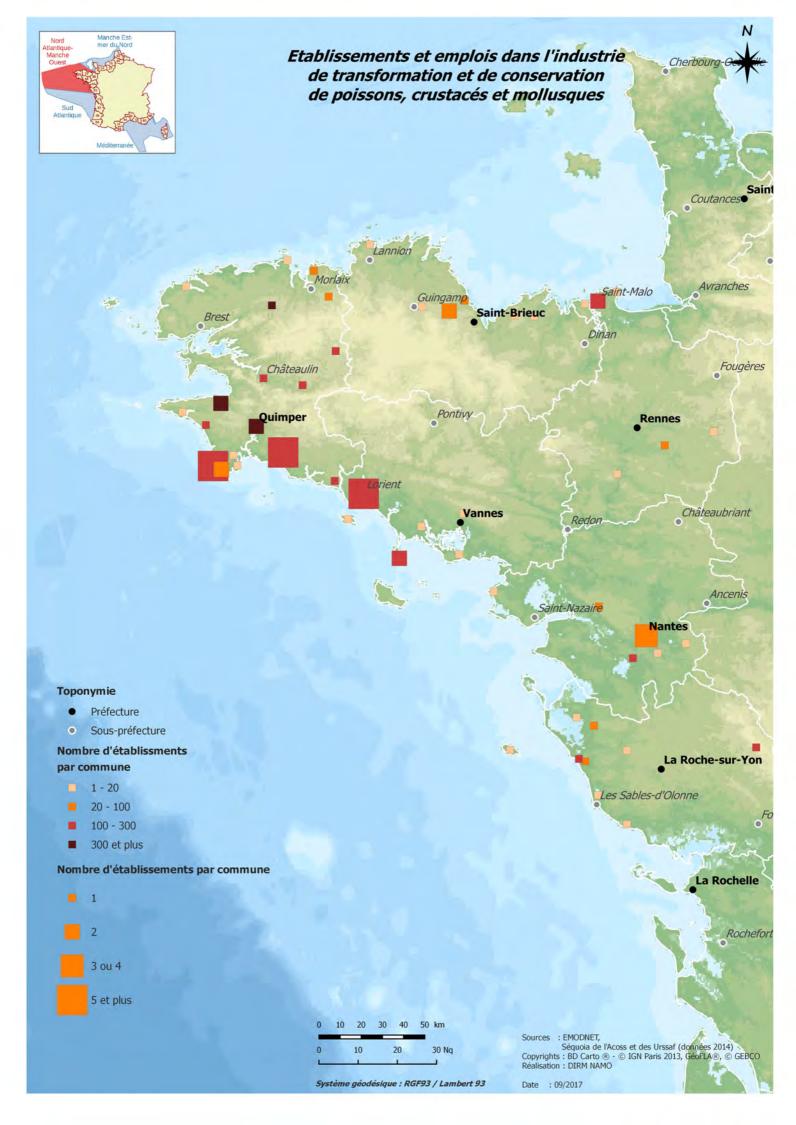


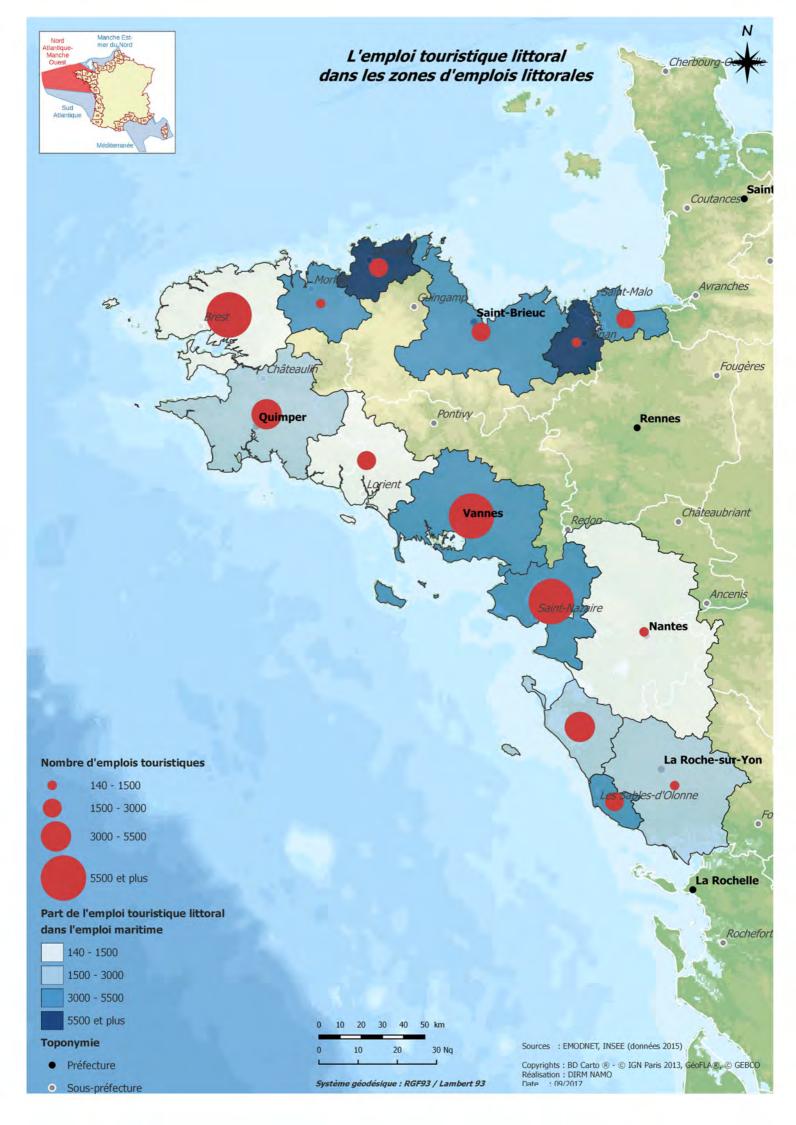
Production électrique en mer d'origine renouvelable - Potentiel éolien posé façade Atlantique



Production électrique en mer d'origine renouvelable - Potentiel hydrolien façade Atlantique







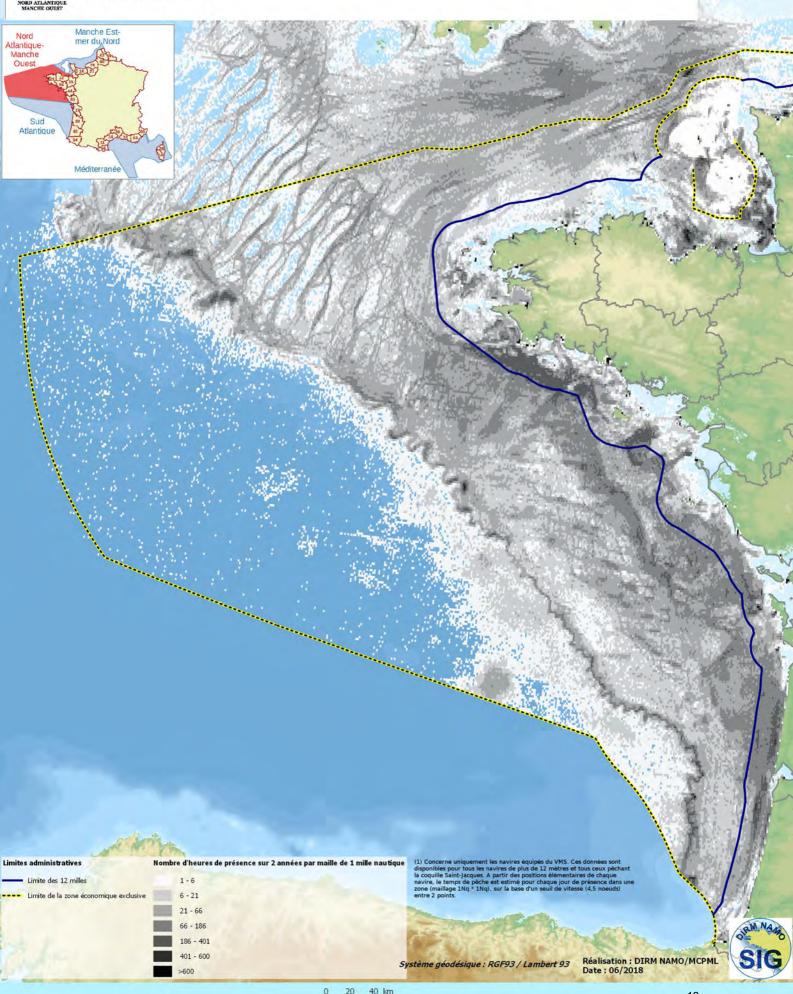




Répartition spatiale de l'activité des navires de pêche professionnelle

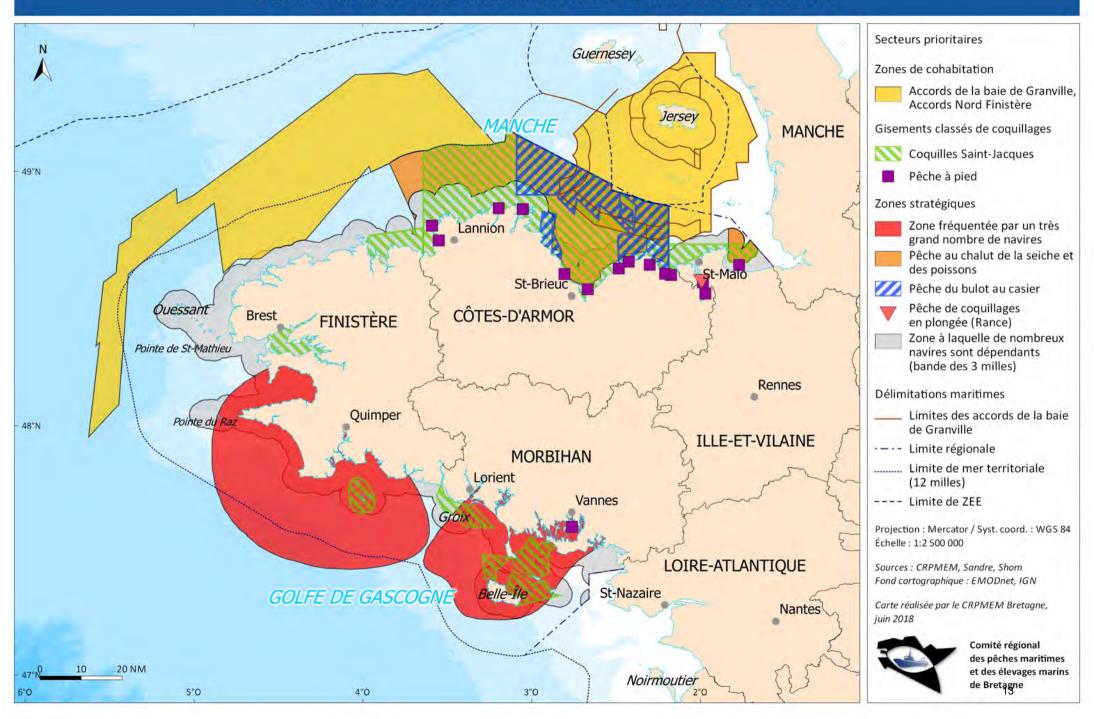
*

Années 2016 - 2017

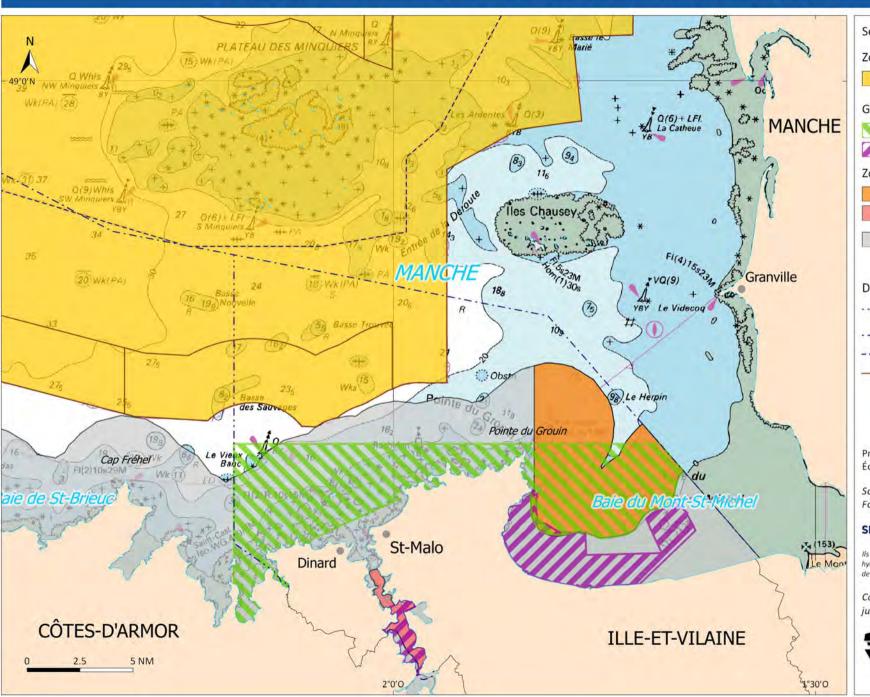


10 20 Nq

SECTEURS PRIORITAIRES POUR LA PÊCHE EN BRETAGNE



SECTEURS PRIORITAIRES POUR LA PÊCHE EN ILLE-ET-VILAINE



Secteurs prioritaires

Zones de cohabitation

Champ d'application des accords de la baie de Granville

Gisements classés de coquillages

Coquilles Saint-Jacques

Pêche à pied

Zones stratégiques

Pêche de la seiche au chalut

Pêche de coquillages en plongée

Zone à laquelle de nombreux navires sont dépendants (bande des 3 milles)

Délimitations maritimes

.._. Limite Ille-et-Vilaine / Côtes-d'Armor

· - · - Limite Bretagne / Normandie

---- Limite France / Jersey

Limites des accords de la baie de Granville

Projection: Mercator / Syst. coord.: WGS 84 Échelle: 1:500 000

Sources: CRPMEM, Sandre Fond cartographique: Shom, IGN



Les produits dérivés maritimes proposés issus M des fichiers des cartes marines du Shom ne sont pas utilisables pour la navigation maritime.

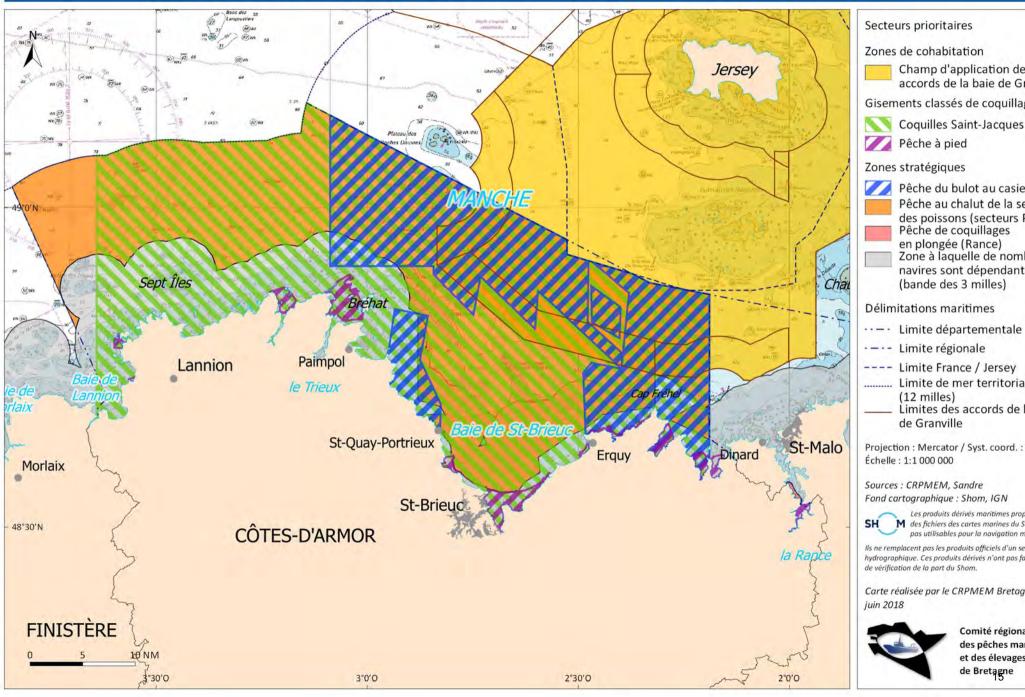
Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits dérivés n'ont pas fait l'objet de vérification de la part du Shom.

Carte réalisée par le CRPMEM Bretagne, iuin 2018



Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne

SECTEURS PRIORITAIRES POUR LA PÊCHE DANS LES CÔTES-D'ARMOR

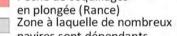


Champ d'application des accords de la baie de Granville

Gisements classés de coquillages

Pêche du bulot au casier Pêche au chalut de la seiche et

des poissons (secteurs PL et SB) Pêche de coquillages



navires sont dépendants (bande des 3 milles)

Délimitations maritimes

· · - · Limite départementale

---- Limite France / Jersey

...... Limite de mer territoriale

Limites des accords de la baie

Projection: Mercator / Syst. coord.: WGS 84

Fond cartographique: Shom, IGN

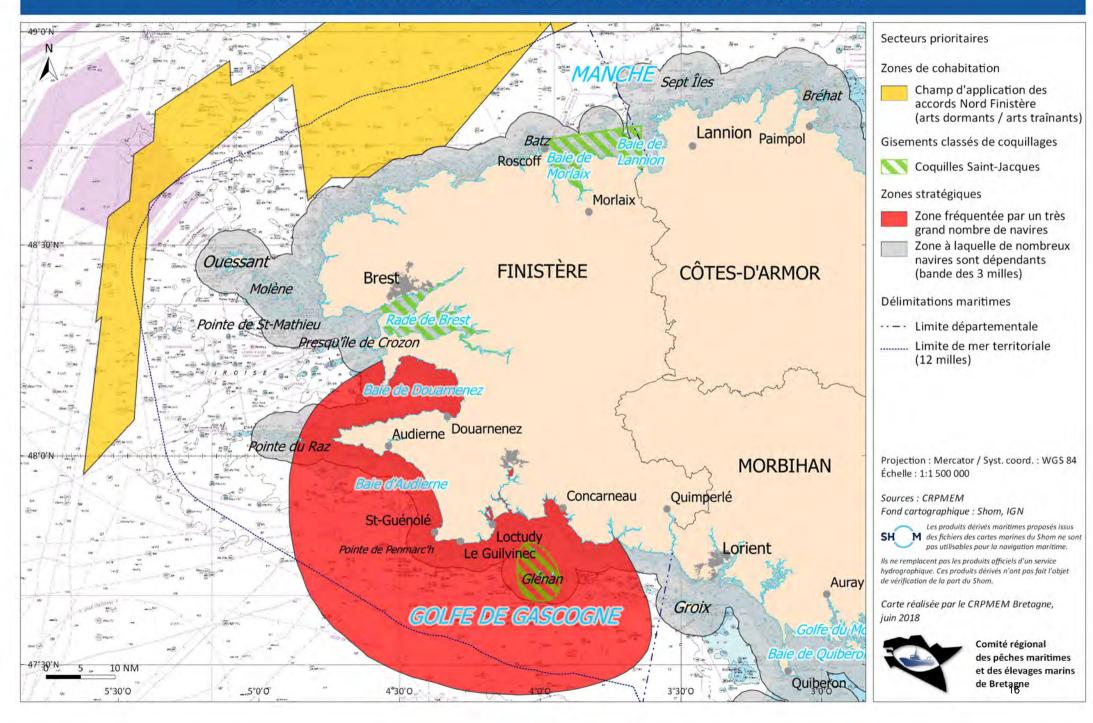
Les produits dérivés maritimes proposés issus M des fichiers des cartes marines du Shom ne sont pas utilisables pour la navigation maritime.

Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits dérivés n'ont pas fait l'objet de vérification de la part du Shom.

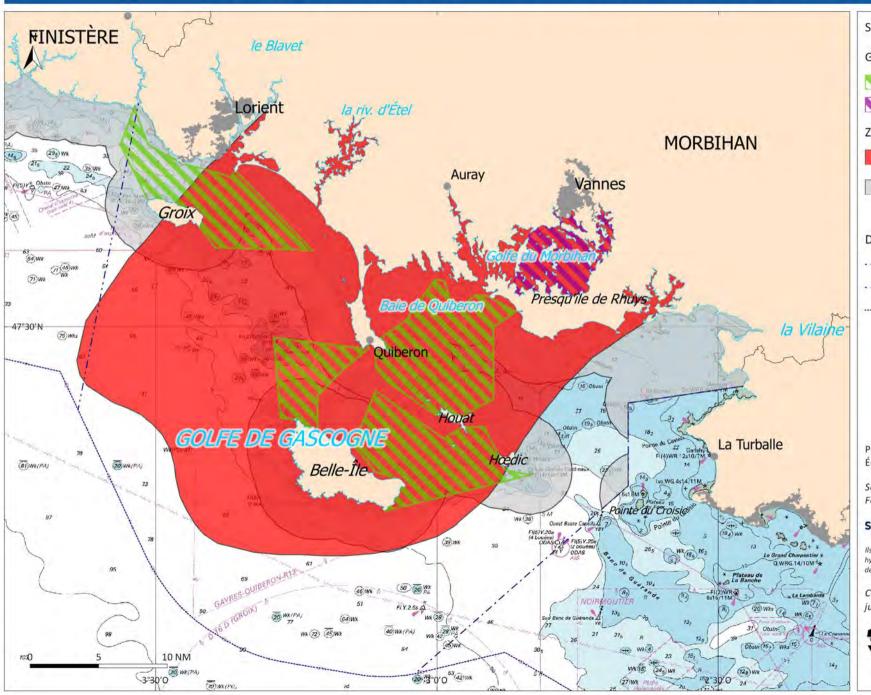
Carte réalisée par le CRPMEM Bretagne,

Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne

SECTEURS PRIORITAIRES POUR LA PÊCHE DANS LE FINISTÈRE



SECTEURS PRIORITAIRES POUR LA PÊCHE DANS LE MORBIHAN



Secteurs prioritaires

Gisements classés de coquillages



Coquilles Saint-Jacques



Palourdes (golfe du Morbihan)

Zones stratégiques



Zone fréquentée par un très grand nombre de navires



Zone à laquelle de nombreux navires sont dépendants (bande des 3 milles)

Délimitations maritimes

· · - · Limite départementale

---- Limite régionale

...... Limite de mer territoriale (12 milles)

Projection: Mercator / Syst. coord.: WGS 84 Échelle: 1:750 000

Sources: CRPMEM

Fond cartographique: Shom, IGN



Les produits dérivés maritimes proposés issus M des fichiers des cartes marines du Shom ne sont pas utilisables pour la navigation maritime.

Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits dérivés n'ont pas fait l'objet de vérification de la part du Shom.

Carte réalisée par le CRPMEM Bretagne, iuin 2018



Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne

Document Stratégique de Façade nord Atlantique - Manche

Extraction de granulats marins et potentiel extractif



Extraction de granulats marins

Extraction

Extraction autorisée mais non débutée

Concession autorisée, Ouverture de travaux en cours

Concession et ouverture de travaux en cours

Concession et ouverture de travaux en

Concession en cours

Permis Exclusif de Recherche en cours

Arrêt des travaux

Critère qualité des matéiraux (*)

Pas d'information

| | | Matériaux non utilisables

Matériaux acceptables

Potentiel extractif (*)

Zone à fort potentiel

Zone à potentiel moyen

Zone à potentiel faible ou nul

Limites administratives

Limite des 3 milles

Limite des 12 milles

Zone économique exclusive (ZEE)

Fleuve

Toponymie

Préfecture

Sous-préfecture



Sources: DIRM NAMO, DREAL Bretagne, DREAL Pays de la Loire, Ifremer, GTT GM-CMF NAMO, GIE GNG

18

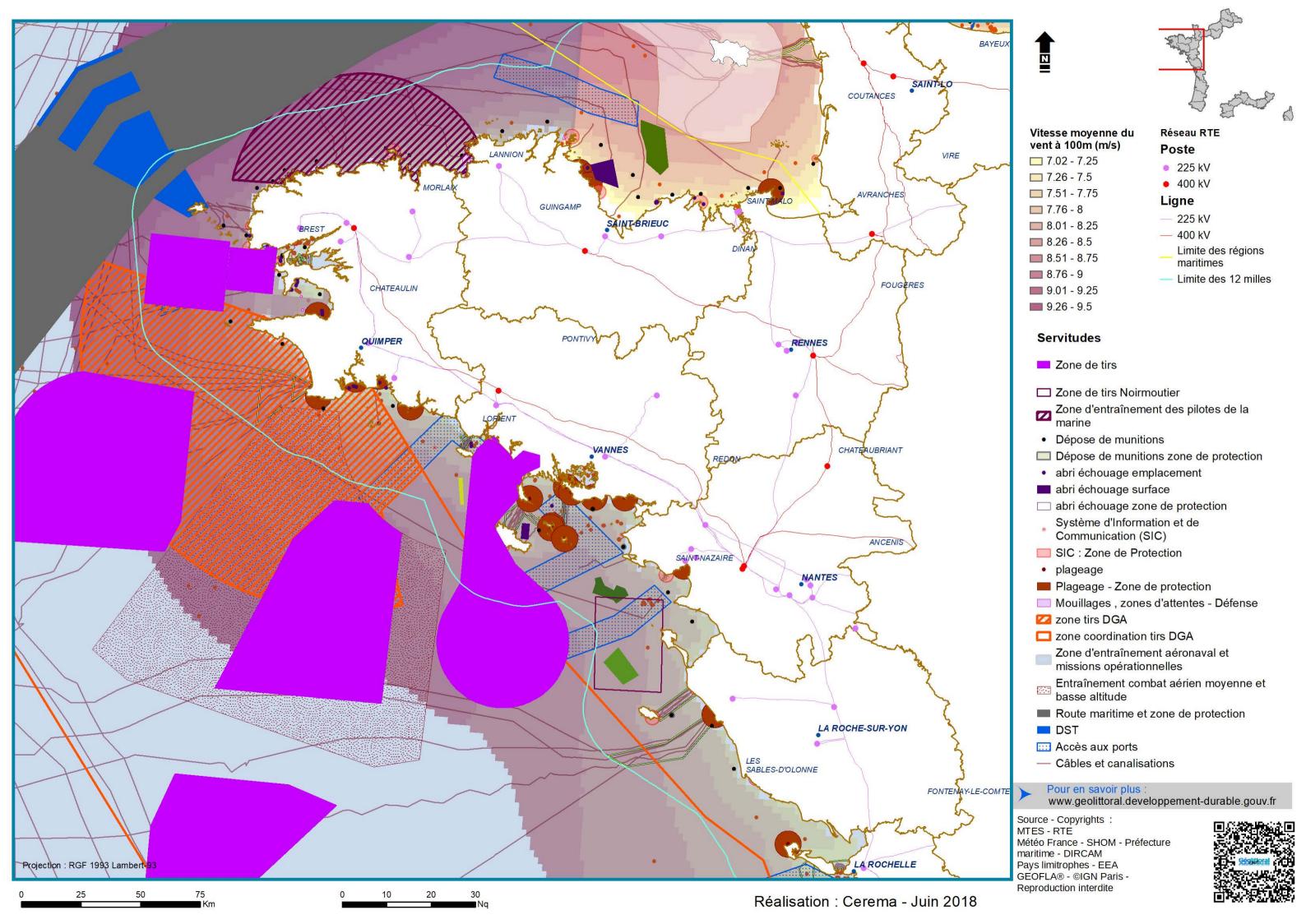
Copyrights : BD Carthage * - © IGN Paris 2015 SHOM ©

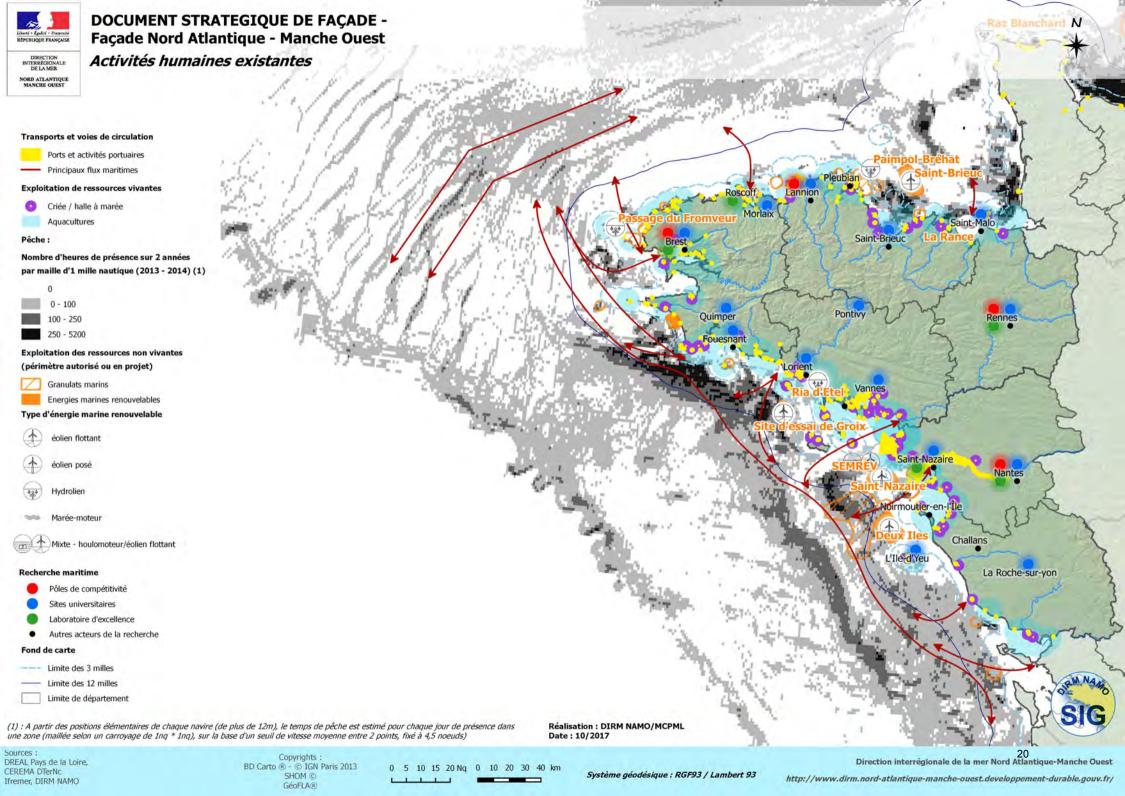
SHOM © GéoFLA® Bathymétrie GEBCO

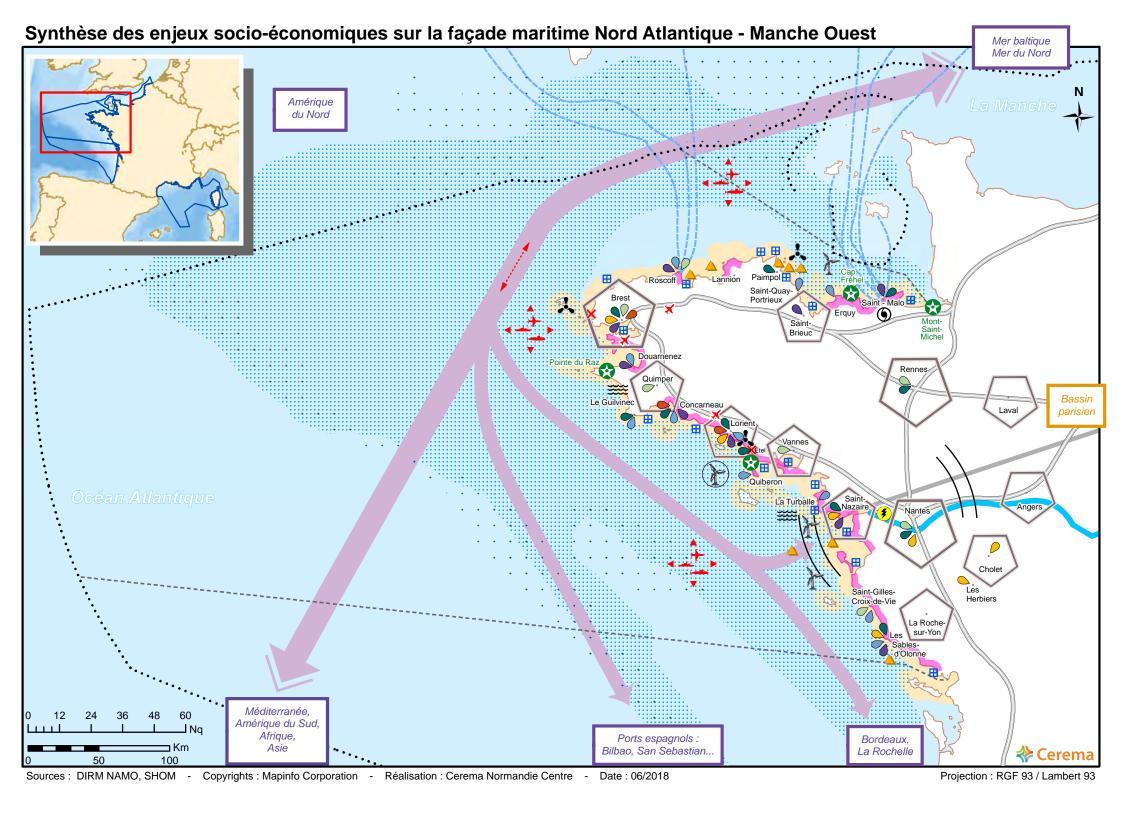
Réalisation : DIRM NAMO/MCPML

Date: 06/2016

(*): Issu de l'étude Ifremer - BRGM "Possibilités d'exploitation de matériaux marins sur les façades maritimes Mer du Nord , Manche et Atlantique" (2005 - 2012)







NAMO : une façade maritime à la périphérie de l'Europe

Enjeux économiques internationaux et transfrontaliers

Axe de trafic mondial

Principales dynamiques de flux économiques par voie maritime (accès aux grands ports maritimes)

(()) Pôle industrialo-portuaire Nantes - Saint-Nazaire

---- Transport international de passagers vers l'Angleterre et l'Irlande

Pôle touristique majeur (UNESCO et Grand site)

Loire (UNESCO)

Cohabitation des usages transfrontaliers (pêche)

Gouvernance, défense et sécurité maritime

..... Zone économique exclusive

----- Limite de façade maritime

Activités de défense

X Base aéronavale

Sécurité et sûreté maritime (Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage)

Dispositif de séparation du trafic

Les spécificités économiques de l'interface terre-mer en NAMO

Gestion durable des ressources marines et littorales

Pêches professionnelles (pricipaux secteurs)

⊞ Aquaculture

Extraction de granulats marins

Attraits littoraux pour le tourisme et les loisirs : patrimoine (historique, paysager ou environnemental), espaces muséographiques, bases nautiques...

Énergies marines renouvelables - Énergies terrestres non renouvelables (Site existant, projet ou à l'étude)

P É

Éolien flottant

3

Centrale thermique

Éolien posé

Hydrolien

Houlomoteur Houlomoteur

Usine marémotrice

Les filières maritimes de la façade maritime

Pêche, aquaculture, transformation

Filière nautique et navale

Transports, industries, portsFormation maritime et pôle universitaire

Recherche sur la mer et le littoral

Défense

Les marchés de la façade maritime

Principales aires urbaines du littoral

Principales aires urbaines de l'hinterland

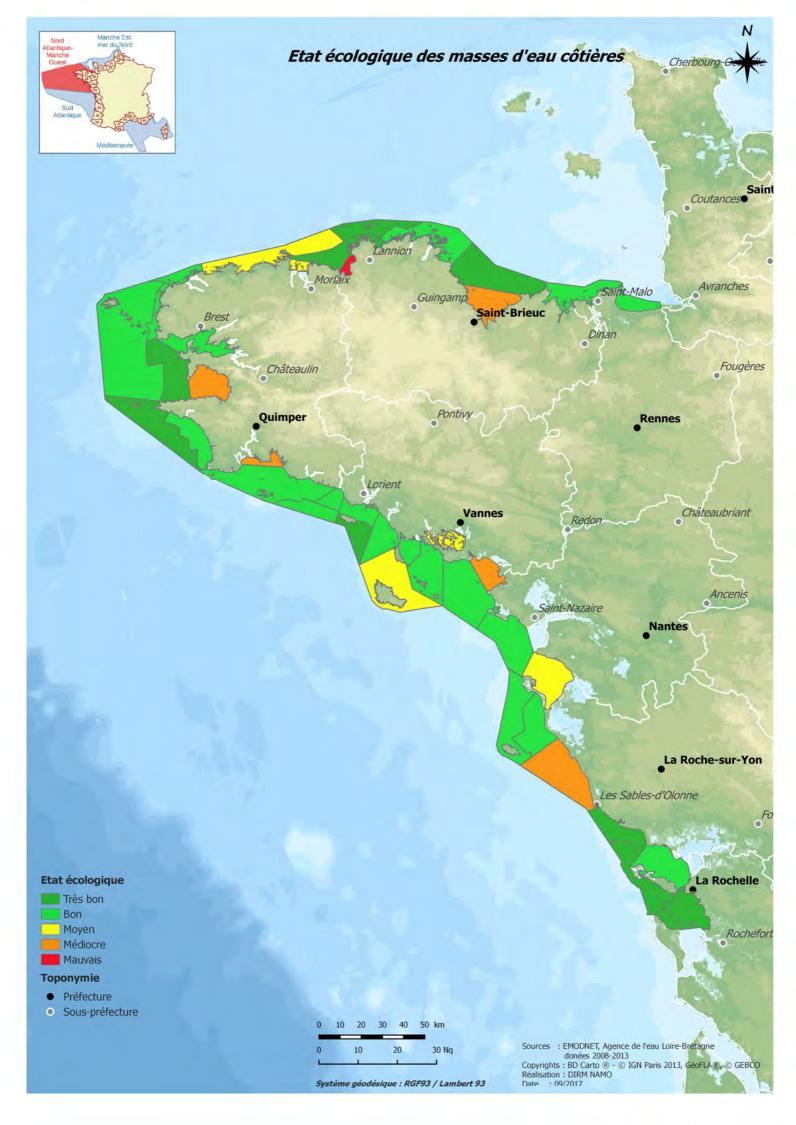
Espace littoral à forte fréquentation touristique

Les axes majeurs de la façade maritime

Principaux axes de transport (fer, autoroute des estuaires, route)

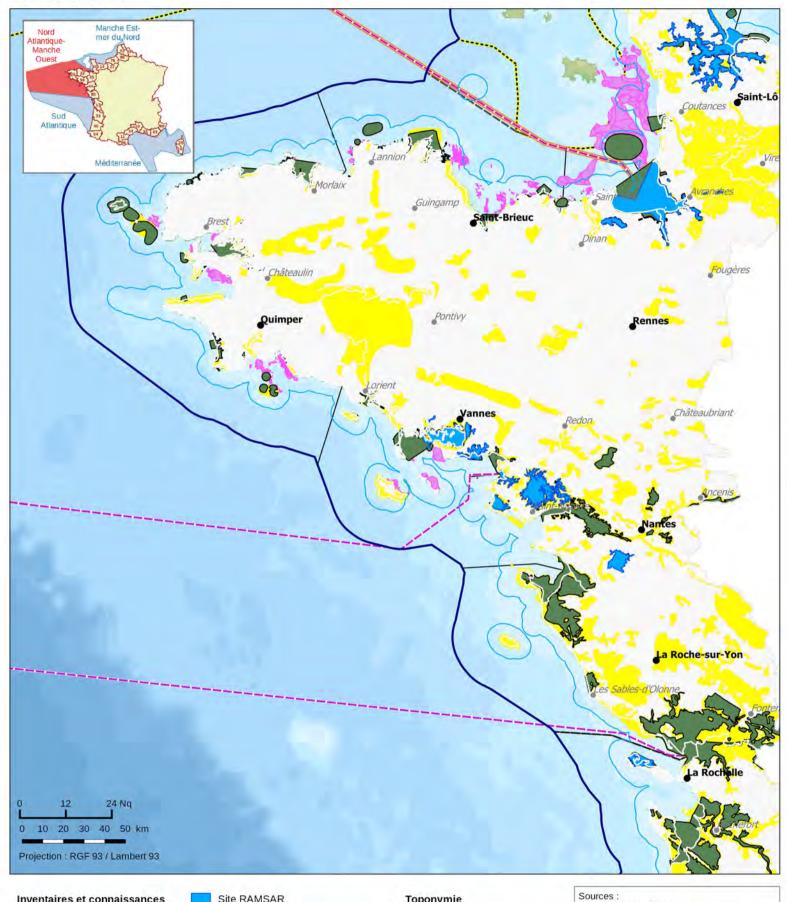
Oléoduc : Donges, Melun, Metz (DMM)

1.2. les écosystèmes marins et littoraux



Inventaires et connaissances "environnement" sur la façade Nord Atlantique -Manche Ouest





Inventaires et connaissances ZICO

ZNIEFF1

ZNIEFF1 en mer ZNIEFF2

ZNIEFF2 en mer

Bance de maërl (*) Herbier de zostères (*)

Site RAMSAR

Limites administratives

Département littoral Frontière maritime

Limite des 3 milles Limite des 12 milles

--- Zone économique exclusive (ZEE)

Toponymie

- Préfecture
- Sous-préfecture

Limite de compétence en mer

- Préfet de département
- Préfet de région
 - Limite PREMAR Manche - mer du Nord / Atlantique

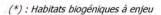
Sources : AAMP, MNHN, CELRL,

Date: 07/2016

Copyrights: BD Carto ® - © IGN Paris 2013 SHOM ©

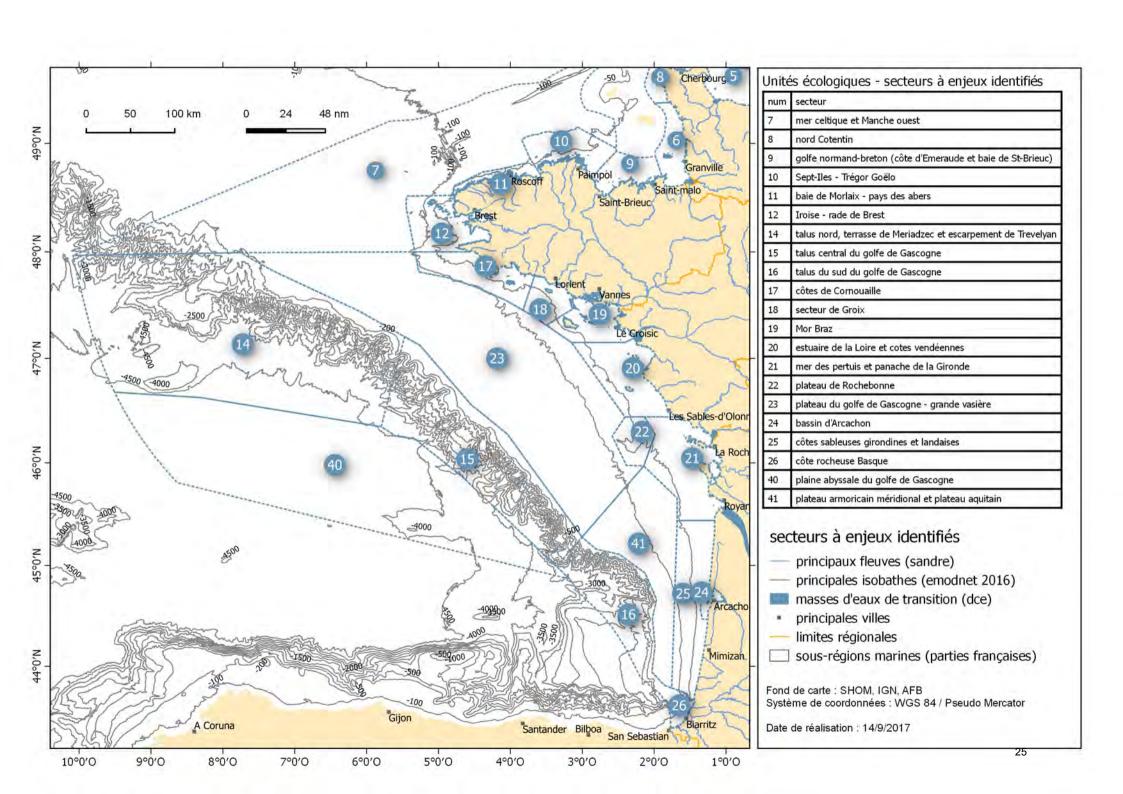
Bathymétrie Gebco Réalisation : DIRM NAMO / MCPML

23



ENJEUX ÉCOLOGIQUES EN NORD ATLANTIQUE - MANCHE OUEST Habitats Espèces et réseaux trophiques Cette carte illustre les travaux sur la priorisation des enjeux d'importance nationale. À vocation communicante, elle représente des informations claires et simplifiées et Roches et autres substrats durs ne peut-être utilisée à des fins d'analyses spatiales. Ce travail national n'exclut pas Colonies d'oiseaux marins Enjeux pour l'identification d'autres enjeux à une échelle locale ou régionale et limicoles les oiseaux Sédiments meubles (vases, sables, Fortes densités et alimentation marins cailloutis, sédiments arossiers) des oiseaux marins Vases du circalittoral Estuaires **Enjeux** pour Bancs de sable Cours d'eau les amphihalins et dunes hydrauliques Structures Enjeux pour les tortues géomorpho-Dunes logiques hydrauliaues à enjeux Enjeux pour les élasmobranches Hauts-fonds rocheux et fosses Densité maximale NORMANDES de marsouins Maëri Laminaires Population sédentaire de Grands dauphins Hermelles = Prés salés Colonies de phoques **Enjeux pour les** Huîtres plates Zostères mammifères et alimentation Habitats particuliers côtiers Petits delphinidés à enjeu fort ou majeur en hiver Rorqual commun Saint-Malo Saint-Brieuc **Enjeux pour** l'ensemble de la megafaune Conditions hydrologiques et habitats pélagiques Détroits et Vannes zones associées Zone de front thermique Apports fluviaux et baies macrotidales Le Croisi Upwelling Enjeux multiples Talus océanique Enjeux pour les habitats profonds. Zone fonctionnelle importante pour les Les Sables d'Olonne mammifères marins, 0 les oiseaux et les grands pélagiques AGENCE FRANCAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

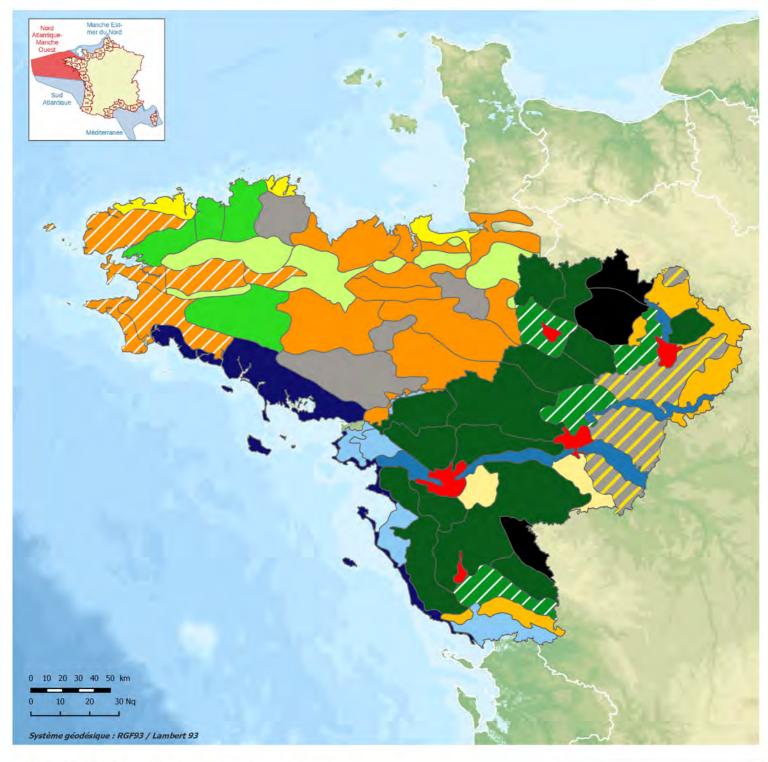
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



1.3. les sites, paysages et le patrimoine culturel

Les paysages des régions Bretagne et Pays de la Loire







Paysage de marais

Paysage ligérien et de grande vallée

Paysage littoral urbain

Paysages urbains

Paysage urbain

Paysages de culture

Paysage viticole

Paysage de cultures légumières

Paysage de campagne ouverte
Paysage cultivé avec talus

Paysage cultivé à ragosses

Paysages de bocages

Paysage de bocage dense sur collines

Paysage de bocage à maille élargie
Paysage de vallons bocagers

Paysage de plateaux bocagers mixtes

Paysages boisés

Paysage boisé et de bosquets

Paysages d'alternance entre forêts et cultures

Paysages montueux

Corniches des Alpes Mancelles et des Avaloirs Les collines du Maine Le haut bocage vendéen

Sources:

Atlas des paysages des Pays de la Loire, 2016

Les grandes familles de paysages: Université Rennes 2, UMR CNRS ESO 2011

Copyrights : BD Carto ® - © IGN Paris

2013 GéoFLA®, © GEBCO

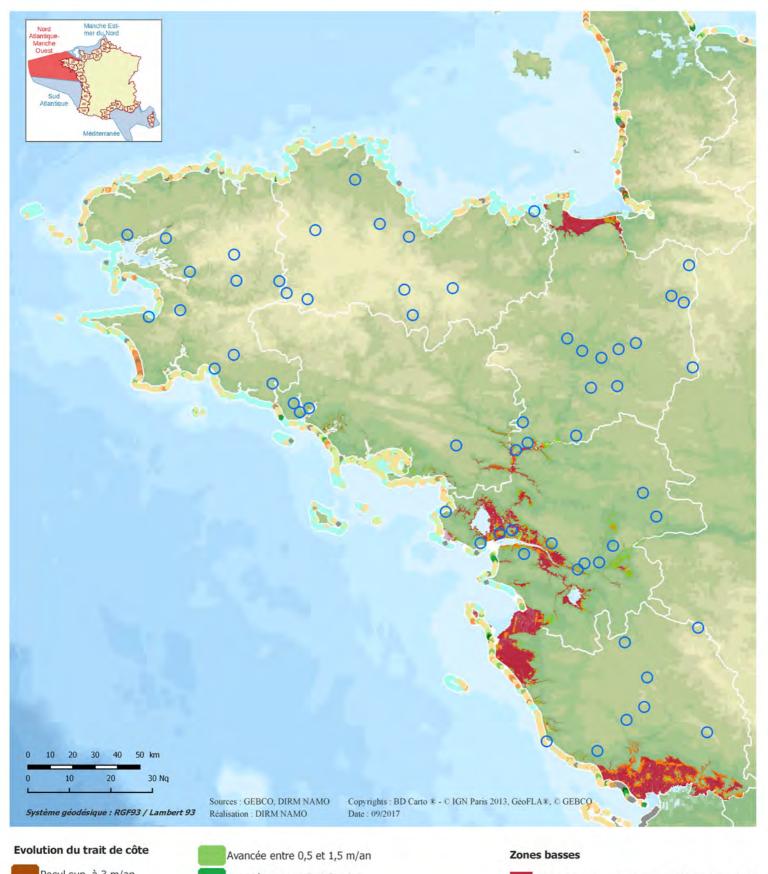
Réalisation : DIRM NAMO



1.4. les risques

SEVESO, zones basses et érosion





Recul sup. à 3 m/an Avancée entre 1,5 et 3 m/an Fort: Zone sous le niveau marin centennal -1m Recul entre 1,5 et 3 m/an Avancée sup. à 3 m/an Moyen: Zone sous le niveau marin centennal Recul entre 0,5 et 1,5 m/an Pas de calcul (pas de donnée ou marqueur différent) Faible : Zone sous le niveau marin centennal +1m Recul entre 0 et 0,5 m/an **SEVESO** Pas de calcul (ouvrages) Non perceptible Commune possédant au moins un site SEVESO Avancée entre 0 et 0,5 m/an Avancée entre 0,5 et 1,5 m/an



1.5. la connaissance, la recherche, l'innovation et la formation

Formation maritime







Limite des 12 milles

---- Zone économique exclusive

Formation maritime

- Autre établissement de formation secondaire
- Autre formation supérieure maritime
- Enseignement maritime supérieur
- Lycée professionnel maritime

Sources : DIRM NAMO

Copyrights : BD Carto ® - © IGN Paris

2013

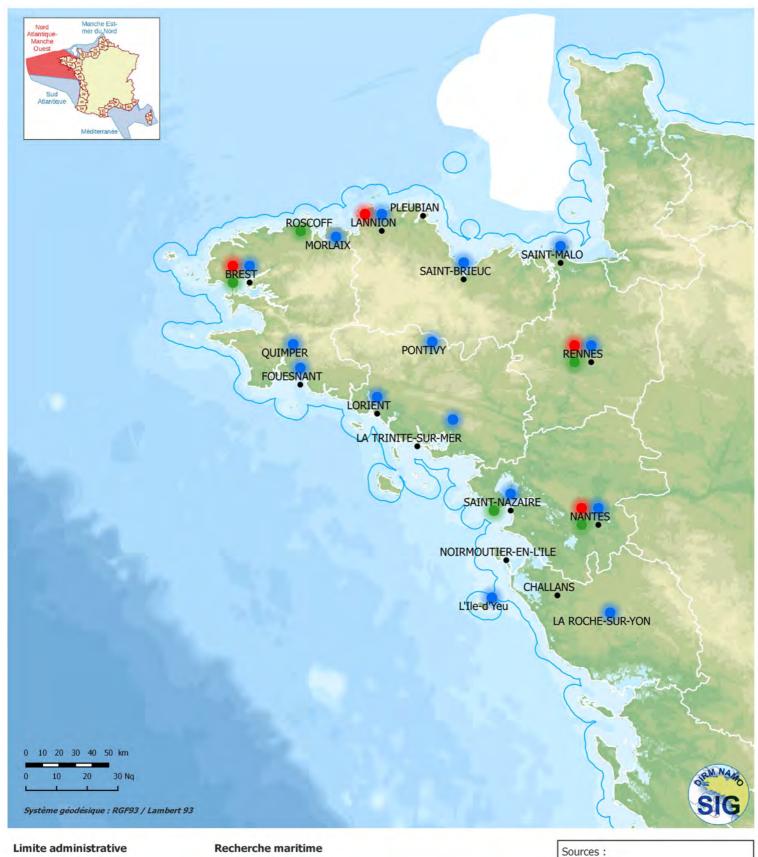
GéoFLA®, © GEBCO

Réalisation : DIRM NAMO Date : 12/2017



Recherche maritime





Limite des 3 milles

- Pôles de compétitivité
- Sites universitaires
- Laboratoire d'excellence
- Autres acteurs de la recherche

Sources : DIRM NAMO

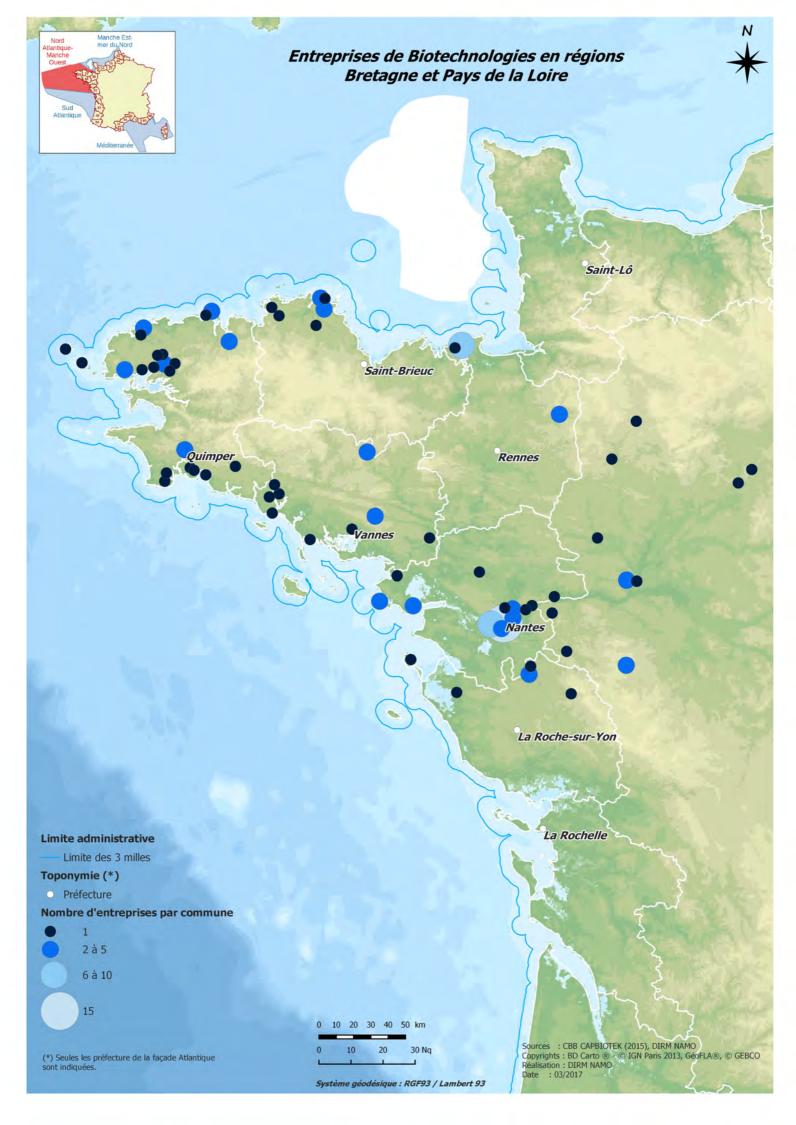
Copyrights: BD Carto ® - © IGN Paris

GéoFLA®, © GEBCO

Réalisation : DIRM NAMO

Date: 06/2017

32



6. les initiatives locales de planification ou de gestion intégrée de la mer et du littoral	

Outils de planification maritime et côtière sur la façade Nord Atlantique - Manche Ouest



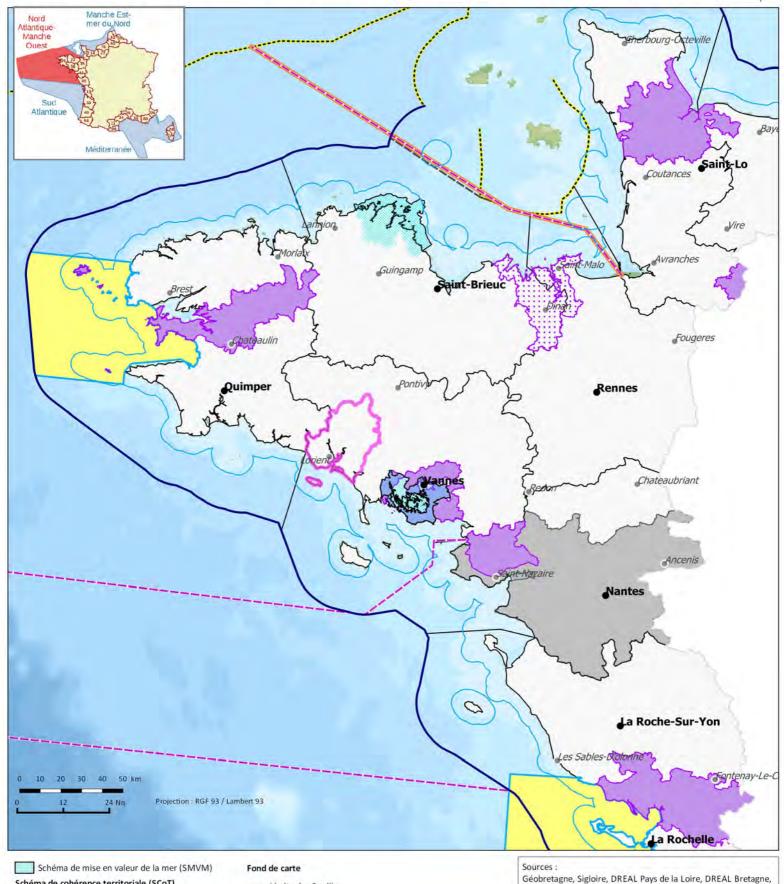


Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

SCoT avec volet mer

Directive territoriale d'aménagement (DTA) de la Loire

Emprise

Parc naturel

Parc naturel marin d'iroise Parc naturel marin de l'estuaire de la gironde Parc naturel régional

Parc naturel régional

Projet de parc naturel régional (Rance - Côte d'Emeraude)

Limite des 3 milles

Limite des 12 milles

Zone économique exclusive (ZEE)

Toponymie

Préfecture

Sous-préfecture

Limite de département

Limite latérale de compétences - Préfet de département

-- Préfet de région

Limite PREMAR Manche - mer du Nord / Atlantique

AAMP, MNHN

Copyrights:

BD Carto * - © IGN Paris 2013 SHOM ©

Bathymétrie Gebco

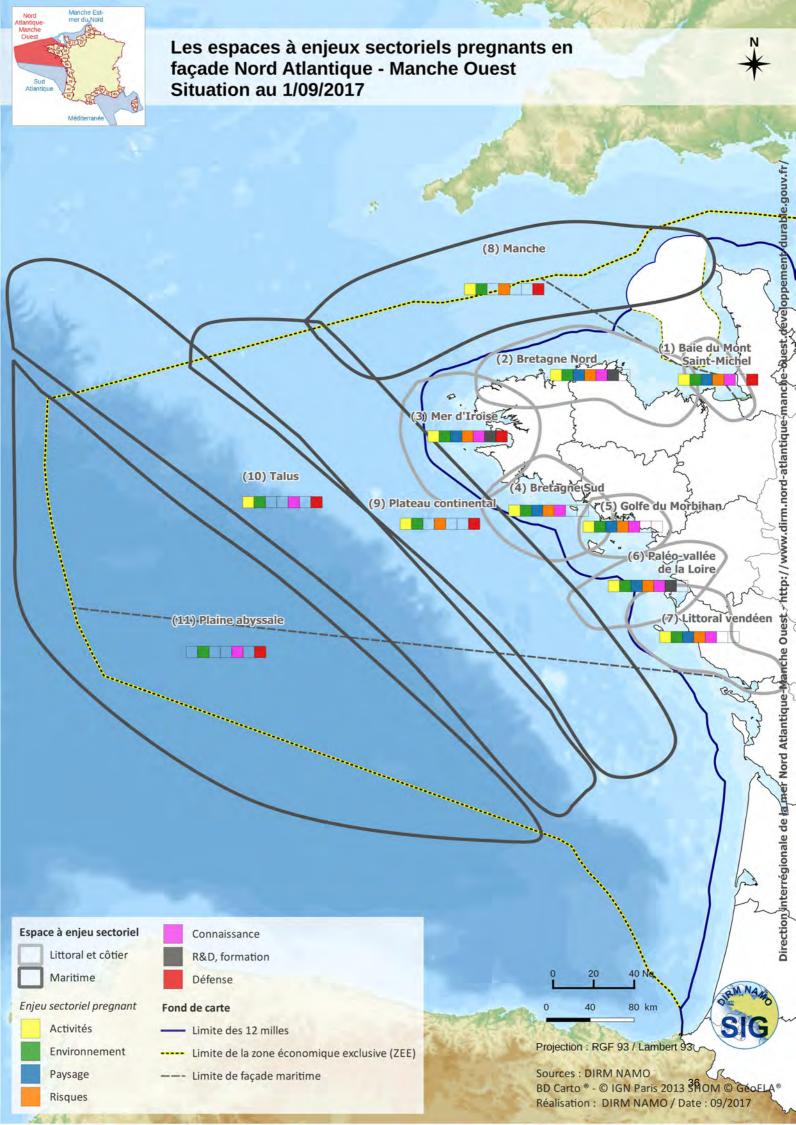
Réalisation: DIRM NAMO / MCPML

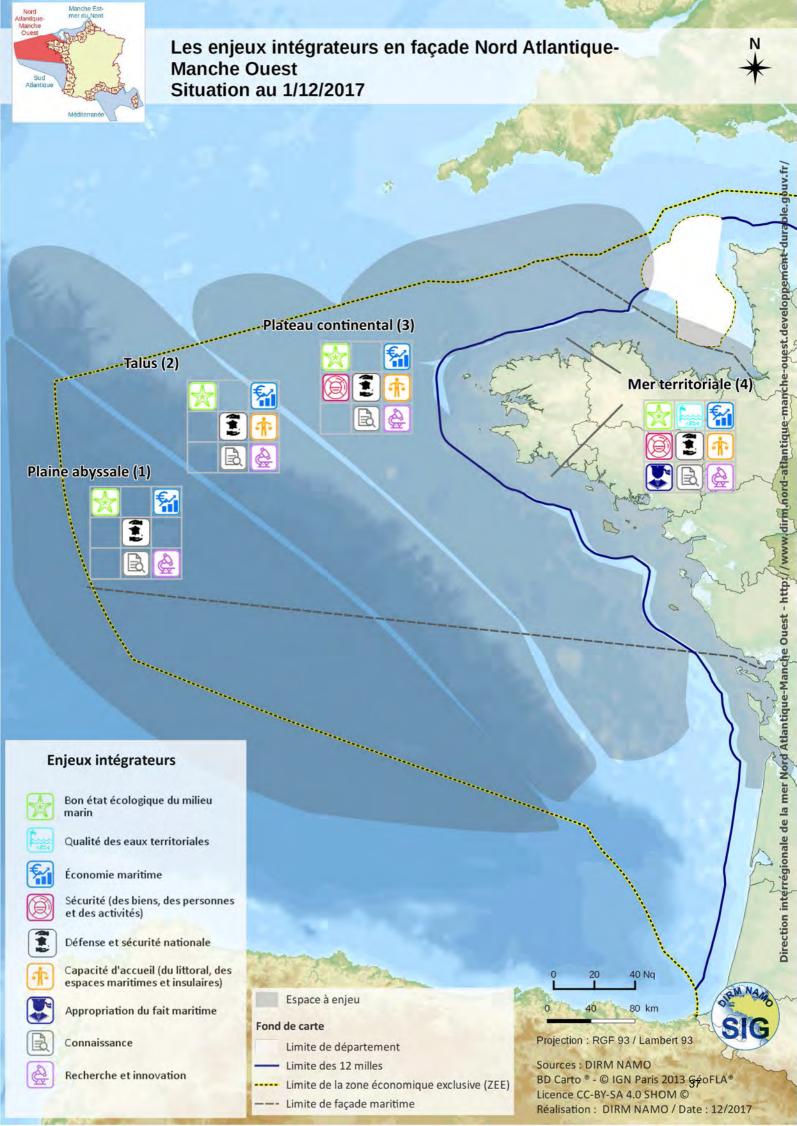
Date: 05/2018



Chapitre 2 : Vision pour la façade

2.1. Éléments d'analyse transversale



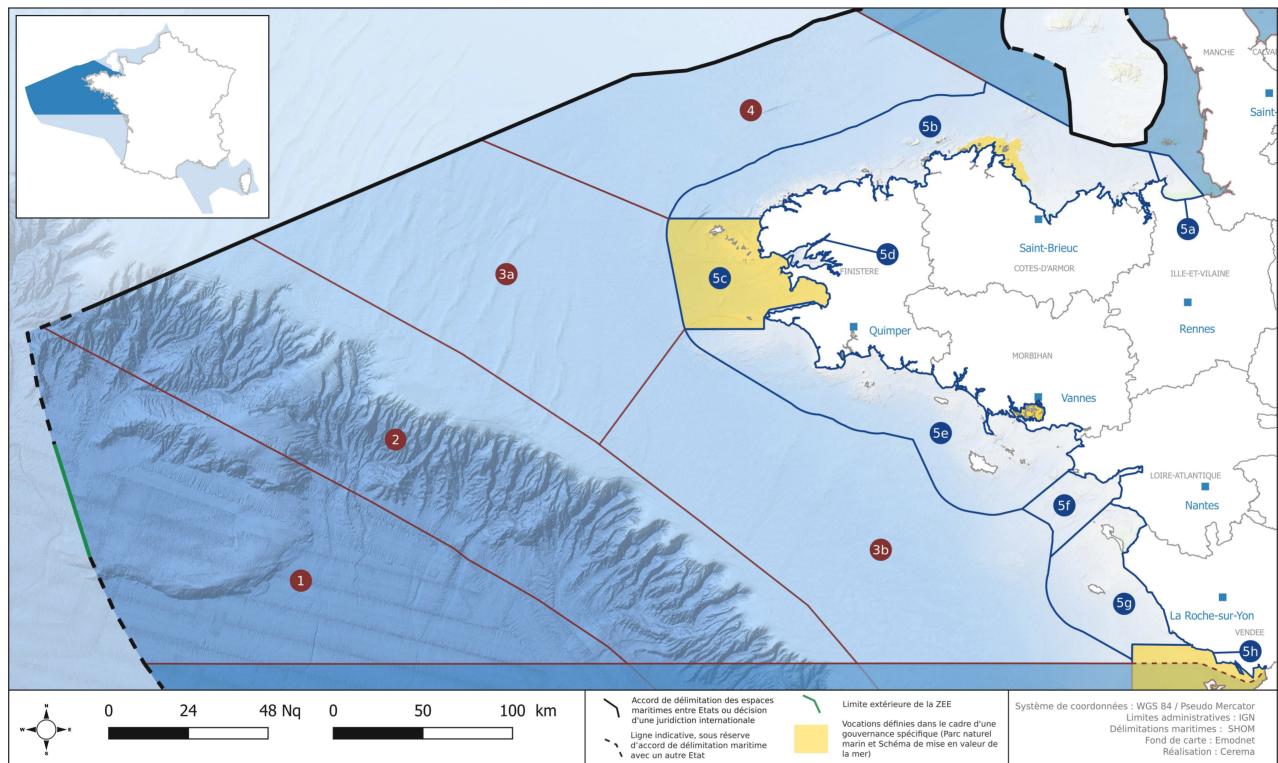


Chapitre 2 : Carte des vocations

Carte des vocations de la façade maritime Nord Atlantique - Manche Ouest

Représentation cartographique des objectifs stratégiques de la stratégie maritime de facade

Les priorités en termes de vocation sont établies et applicables à l'échelle de chacune des zones.



Plaine abyssale

Utilisation et valorisation possible du milieu et des ressources marines par une exploitation durable conditionnée à une meilleure connaissance de la zone et à la préservation des grands cétacés et leurs ressources nourricières

2 Talus continental

Exploitation durable des ressources marines respectueuse des habitats et espèces à forts enjeux écologiques.

3a Plateau continental nord

Priorité aux pêches professionnelles durables; en veillant à la cohabitation, par ordre d'importance, avec le transport maritime et le développement des énergies renouvelables*; en préservant les habitats et espèces à forts enjeux écologiques.

3b Plateau continental central¹

Priorité au développement de l'éolien flottant* et aux pêches professionnelles durables; en veillant à la cohabitation, par ordre d'importance, avec le transport maritime et l'extraction de granulats marins; en préservant les habitats et espèces à forts enjeux écologiques.

1 : Cette zone sera la première à étudier pour le développement de l'éolien flottant en tenant compte des travaux menés au niveau régional, en débordant du périmètre de la zone 3b si nécessaire.

4 Manche occidentale²

Priorité au transport maritime; en veillant à la cohabitation, par ordre d'importance, avec les activités de pêches professionnelles durables, des énergies marines renouvelables* et l'extraction de granulats marins; en préservant les oiseaux et les mammifères marins.

2 · Sur cette zone l'identification d'espaces propices aux énergies marines renouvelables doit encore faire l'objet d'approfondissements et en déhorder si nécessaire, sur la base des travaux menés au niveau régional

5 Mer territoriale

Priorité générale dans les zones 5a à 5h à la reconquête du bon état du milieu marin et de la qualité des eaux en prenant en compte la dynamique hydrosédimentaire et le lien terre-mer au bénéfice des services écosystémiques et de la cohabitation des usages et des activités maritimes et littorales.

Golfe normand breton et baie du Mont Saint-Michel

Priorité au patrimoine culturel, aux pêches et aquacultures durables, en cohabitation avec les activités touristiques et la préservation des écosystèmes marins.

5b Bretagne nord

Priorité aux pêches et aux aquacultures durables; en veillant à la cohabitation, par ordre d'importance, avec les énergies marines renouvelables*, le nautisme et le tourisme durables; en préservant les habitats à fort enjeu écologique, les oiseaux et les mammifères marins. Cette zone inclut le périmètre du SMVM du Trégor Goëlo, lequel définit des zones de vocations dans le cadre d'une gouvernance spécifique

5c Parc naturel marin d'Iroise

Connaissance du patrimoine, protection et développement durable du milieu marin (Orientations de gestion définies dans l'article 6 du décret 2007-1406 du 28 septembre 2007 portant création du parc naturel marin d'Iroise).

5d Rade de Brest

Priorité aux activités industrialo-portuaires et militaires; en veillant à la cohabitation, par ordre d'importance, avec les pêches, les aquacultures, la plaisance, l'ensemble des activités nautiques et le tourisme durables: en assurant la reconquête de la qualité de l'eau et la préservation des habitats à fort enjeu écologique.

5e Bretagne sud

Priorité aux pêches et aux aquacultures durables: en veillant à la cohabitation, par ordre d'importance, avec les énergies marines renouvelables*, le nautisme et le tourisme durables; en prenant en compte la préservation du massif dunaire, des habitats à fort enjeu écologique et des oiseaux marins. Cette zone inclut le périmètre du SMVM du Golfe du Morbihan, lequel définit des zones de vocations dans le cadre d'une gouvernance spécifique, ainsi qu'une partie de la circonscription du grand port maritime.

5f Estuaire de la Loire

Priorité aux activités industrialo-portuaires et au trafic maritime; en veillant à la cohabitation, par ordre d'importance, avec les pêches et les aquacultures durables, le nautisme et le tourisme durables, les énergies marines renouvelables* et l'extraction de granulats marins; en préservant les forts enjeux écologiques estuariens et rétrolittoraux et le bon fonctionnement de l'interface

59 Baie de Bourgneuf et littoral vendéen

Priorité aux pêches et aux aquacultures durables; en veillant à la cohabitation, par ordre d'importance, avec les énergies marines renouvelables*, le nautisme et le tourisme durables: en prenant en compte la préservation du massif dunaire et la préservation des habitats et espèces à enjeu écologique fort.

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Connaissance du patrimoine, protection et développement durable du milieu marin (Orientations de gestion définies dans l'article 8 du décret 2015-424 du 15 avril 2015 portant création du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis).